

ALGERIE TELECOM EPE – SPA RCN°02B18083 Capital social de 115.000.000.000de DA Siège sociale RN N°05, Cinq maisons, Mohammedia – 16200-Alger

Direction Opérationnelle de Tlemcen Sous-direction Technique Opérationnelle Département réseau d'accès

Réf: AT/DOT-13/SDTO/DRA/CRU ///// / 2025

Tlemcen, le 02/05/2025

A:

Monsieur le Gérant de l'entreprise BENAZZOUZ Yahya Ilot Azarn rue Bourdjel N°190 local N°190 - Zelboun commune Beni Mester - Tlemcen

Objet: MISE EN DEMEURE N°2.

<u>Projet</u>: Travaux câble FO 13_M_ONU-KOUDIA_500_I_A_LOT2

- Vu le contrat d'adhésion N° 040/2024 ayant l'objet travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation du réseau de distribution cuivre (CDN) en ODN, y compris le raccordement des clients à moderniser au profit de la direction Opérationnelle des Télécommunication de Tlemcen.
- Vu l'ordre de service N°181 Du 17/04/2025 de démarrage des travaux.
- Vu l'article 5 alinéa 1 du contrat d'adhésion N° 040/2024 relatif à l'engagement du partenaire cocontractant.
- Vu l'article N°32 du contrat d'adhésion N° 040/2024 relatif à la responsabilité du partenaire cocontractant.
- Vu l'article $N^{\circ}18$ du contrat d'adhésion N° 040/2024 relatif à la présence du partenaire cocontractant sur le chantier.
- Vu la mise en demeure N° 01 des travaux Câble FO 13_M_ONU-KOUDIA_500_I_A_LOT2, pour laquelle vous n'avez donné aucune suite à ces jours

De ce qui procède:

L'entreprise BENAZZOUZ Yahya représenté par son gérant est <u>mise en demeure</u> dans un délai de (08) huit jours à compte de la date de la publication de ladite mise en demeure sur site WEB d'Algérie télécom et avec les voies règlementaires.

À l'effet de :

1-Renforcer le chantier conformément à vos engagements contractuels sur les moyens humains et matériels. 2-Nous délivrer le projet dans les plus brefs délais.

Faute par l'entreprise de répondre à cette mise en demeure, Algérie télécom se réserve le droit de prendre toutes les mesures administratives et règlementaires à l'encontre de votre entreprise notamment la résiliation aux torts exclusifs

Directeur opérationnel

Direction
Opérationnelle Des
Télécommunications
- ILEMCEN N° 02

ALGERIE TÉLECOM SPA Le Directeur o vérationnel des Télécommunications de Tiemcen bigné Mr. B. MESSAOUDENE